



Syndicat Mixte Ouvert



**Secrétariat : ZA de la Brisse Bâtiment D 47800 MIRAMONT DE GUYENNE**

**Siège: Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT**

## **COMMISSION LOCALE DE L'EAU**

### **Compte rendu de la CLE du 30 juin 2017**

**L'an deux mille dix-sept, le 30 juin à 10 h**, la Commission Locale de l'Eau, dûment convoquée, s'est réunie à la salle des fêtes de Monteton sous la présidence de Serge GAMEIRO, Président.

Date de convocation : 16 juin 2017

Nombre de membres : 48

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 19

mandats : 0

Rédacteur : SCE/EPIDROPT

#### **Présents :**

Collège des collectivités : GAMEIRO Serge (EPIDROPT, président CLE), CROUZET Patrick (SM Dropt aval), ETIENNE Claude (SM Dropt aval), BONNEAU Christian (SMER E2M), PATISSOU Bernard (maires 47), DIEUDONNE Christian (maires 47), BREUILLE Alain (maires 33), BRITTON Jacky (maires 33), CASTAGNER Jean-Claude (maires 24)

Collège des usagers : LAGORCE Daniel (SEPANSO), VILLECHANOUX Marie (Ass périgourdine des Amis des moulins), CONSTANTIN Jacques (Ass 47 Amis des moulins), CAIN Olivier (Club Canoë, ), GAZENGEL François (Organisme Unique Garonne aval), PASQUON Didier (fédération de pêche 33)

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics : BRIS Audrey (Agence de l'Eau Adour Garonne), DOUCET Frédéric (DDT 47, Préfet Lot et Garonne), LEFEVRE-YERCHOFF Chantal (DDT 24, Préfet Dordogne), MIGUEL Véronique (DDTM 33)

Absents : COSTES Pierre (CD 47), COSTES Pierre (CD 47), CASTAGNET Bernard (CD 33), DREUX Bernadette (maires 47), SICAUD Pierre (Maires 47), LARTIGUE Christiane (Maires 47), BOS Thierry (Maires 33), LAVERGNE Pascal (maires 33), LABORDE Thierry (Maires 33), DUPPI Fabrice (maires 24), RICHIERO Pierre (maires 24), Chambre Régionale d'Agriculture, Chambre régionale de commerce et industrie, UFC que Choisir, , Fédération de pêche 33, Fédération régionale de chasse, CRPF, SDCI 47,

Excusés : DELAGE HENRI (CD24), FARESin Stéphane (EPIDROPT), CHEMIN Jean Marc (SI Dropt amont), BETAILLE Jérôme (maires 24), MOLIERAC Guillaume (Région ALPC), SICAUD Pierre (maires 47), BOS Thierry (maires 33), BOURDIL Jean Maurice (maires 24), CACG, Fédérations de pêche 24 et 47, ONEMA, DREAL OCCITANIE, DREAL NOUVELLE AQUITAINE

Assistaient à la réunion : PRIGENT Cathy (Département 24), SEGUELA Aure (CD 47), LEMAIRE Audrey (SCE), MARREC Jacques (SCE), SERVANT Lisa (SCE), JARLETON Stéphane (EPIDROPT), BOUSQUET Alexandre (EPIDROPT)

**Secrétaire de séance** : BONNEAU Christian

-----

## **ORDRE DU JOUR :**

- **Approbation compte rendu du 17 février 2017**
- **Présentation et validation du DIAGNOSTIC**
- **Hiérarchisation par la CLE des thèmes du SAGE Dropt.**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 FEVRIER 2017**

Le Président demande si le compte-rendu de la réunion du 17 février 2017 peut être validé.

La CLE valide à l'unanimité le compte-rendu.
--

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 juin 2017**

La présentation réalisée par le bureau d'études et les échanges avec les membres de la CLE s'organisent selon le déroulement suivant :

- Diagnostic :
  - Qualité des eaux
  - Quantité
  - Milieux naturels
  - Gouvernance/connaissances
- Hiérarchisation par la CLE des thèmes du SAGE Dropt

## **VOLET QUALITE DES EAUX**

### **Nitrate**

- M GAZENGEL s'interroge sur l'importance des nitrates d'origine agricole, le diagnostic mettant en évidence que 95% des nitrates sont d'origine agricole. Il souhaiterait que les nitrates produit par les forêts soient pris en compte dans le pourcentage total. Il pense que la méthode employée manque de précisions ou du moins qu'elle n'est pas assez argumentée.
- M MARREC précise que la part naturelle des nitrates dans des milieux sans activité anthropique reste très faible entre 0 et 5mg/l. Aussi, même en tenant compte de la production naturelle, la part des nitrates agricole fluctue autour de 92 ou 93%. C'est un résultat que l'on obtient sur tous les territoires agricoles.
- Mme LEMAIRE précise que les nitrates agricoles sont calculés en croisant les données débits et concentrations en azote, et cela permet de calculer le flux d'azote.
- M LAGORCE indique qu'il existe des données chez les fournisseurs d'engrais.
- M JARLETON indique qu'il est difficile d'avoir des données précises à l'échelle d'un bassin versant et ce qui nous intéresse est la part de l'Azote lessivé dans les cours d'eau.
- M MARREC explique que c'est au moment des rotations des cultures annuelles, que les terres sont les plus exposées au lessivage, les cultures n'interceptent pas l'azote durant ces périodes.
- M BONNEAU : Il faut mieux préciser les références pour situer au mieux les données et mieux les comprendre. Il serait intéressant d'avoir une moyenne par cours d'eau.
- Mme LEMAIRE indique que les données utilisées sont précisées dans les rapports et correspondent aux données disponibles. Il est rappelé que concernant les pratiques et la qualité des eaux les données sont détaillées dans le rapport d'état des lieux. Elle explique ainsi, que le phénomène de minéralisation et du lessivage à l'automne de l'azote est intrinsèquement lié aux rotations des cultures.
- M GAZENGEL n'est pas d'accord concernant les rotations à risques sur les céréales d'hiver. Il existe des références locales avec ARVALIS notamment. Il explique que la paille participe à la fixation de l'azote. On demande d'occuper les sols l'hiver par rapport au lessivage.

- M MARREC indique que c'est la gestion de l'interculture longue, sans couvert et à la période critique (automne/début hiver) qu'il y a une zone d'enjeu à gérer pour réduire ou éviter la minéralisation et le transfert d'azote vers les milieux.
- M JARLETON : propose qu'une rencontre ait lieu entre la Chambre d'agriculture 47 et SCE afin d'échanger sur ce volet qualité, mais aussi sur le volet ressource en eau. De plus, nous sommes en attente des remarques des divers partenaires au plus tard fin juillet.

### **Phosphore**

- M BROUILLET indique qu'une étude en France s'est penchée sur les vases stockées dans les biefs et plans d'eau et que des concentrations en métaux lourds ont été constatées dans les sédiments.
- M MARREC indique que l'on ne sait pas faire de plans d'eau sans stockage de sédiments, ainsi ces sédiments peuvent stocker des métaux lourds, pesticides, phosphore...
- M JARLETON indique que notamment les lacs de réalimentation d'EPIDROPT sont concernés par cette problématique. Cette ressource en eau existante est un patrimoine qu'il faut préserver du point de vue qualitatif et quantitatif.
- L'Association Climatologique Moyenne Garonne (ACMG) a candidaté en partenariat avec EPIDROPT, la Chambre d'agriculture 24, le département de la Gironde sur le Riskaquasoil (Plan de gestion des risques de l'Atlantique dans l'eau et le sol). Le bassin versant du Dropt a été retenu. L'ACMG va donc travailler sur le territoire du BV Dropt dans le cadre de ce projet.
- Le PPGCE en cours sur le BV Dropt va également proposer des actions au-delà du cours d'eau et notamment sur l'érosion des sols sur la base des éléments recueillis lors de l'état initial du SAGE.
- M BROUILLET demande si les bandes enherbées sur le bassin versant du Dropt sont respectées.
- M JARLETON indique que les bandes enherbées sont respectées.
- M GAZENGEL indique que les zones vulnérables représentent 60 % du BV, des actions sont mises en place, ce sont des contraintes très importantes pour les éleveurs notamment sur la gestion des fumures. Des objectifs de rendement sont également demandés et doivent être calés sur les 5 dernières années.
- M JARLETON précise que le bassin versant du Dropt ne fait pas l'objet d'accompagnement tel qu'un Programme d'Actions Territoriales (PAT) comme sur le Trec par exemple.
- Mme LEMAIRE indique que les bandes enherbées sont aussi appelées ZNT pour Zone de Non Traitement, elles ont été mises en place pour éviter l'épandage de produits phytosanitaires au niveau des cours d'eau. Elles peuvent concourir à la réduction des nitrates et du phosphore mais dans une moindre mesure car pour être efficace, il est nécessaire de dimensionner ces bandes enherbées en fonction du contexte parcellaire (pente, longueur talweg,).
- M DOUCET indique qu'il faut réfléchir au-delà des cours d'eau principaux sur tout le réseau en général, fossés, collecteurs.... Les rejets d'assainissement peuvent générer des impacts sur des cours d'eau en assec ou ayant de très faibles débits.

### **Oxygène**

- M JARLETON indique que le département 47 a effectué un suivi de la qualité des eaux en amont, en aval du Brayssou. Il ressort un faible taux d'oxygène inférieure à 3mg/l sur le bief du moulin de Coutalou (en attente de confirmation par le dpt 47). C'est plutôt inquiétant en tête de bassin. Il est important d'améliorer notre connaissance du fonctionnement de ces cours d'eau.
- Mme LEMAIRE explique que l'Oxygène est le paramètre majeur déclassant sur le Bassin versant du Dropt. Ce déclassement est fortement lié au dysfonctionnement morphologique des cours d'eau.

### **Pesticides**

- Mme LEMAIRE indique que le Captage eau potable à Labrame a été concerné par un paramètre déclassant, un anti-limace (métaldéhyde).
- M GAZENGEL précise que les surfaces d'intérêt écologiques (SIE) de 5% minimum ne pourront plus être traitées, suite à un décret du parlement européen très récent.

## **VOLET QUANTITE DES EAUX ET MILIEUX**

- M JARLETON indique que la nappe de l'Eocène a perdu plus de 35m en l'espace de 60 ans et environ 5 m sur les 15 dernières années.
- Les relevés piézométriques sur le bassin du Dropt sur les 2 masses d'eau (FRFG071 et FRFG072) confirment également une tendance à la baisse.

- Mme BRIS demande qu'un travail soit fait en montrant les atouts et les faiblesses de ce territoire, notamment en croisant les assecs avec les sites Natura 2000 et les ZNIEFF. Au vu du contexte karstique en Gironde et Dordogne, un travail devra être effectué sur le volet hydrogéologique. L'impact n'est pas à minimiser. Il faut améliorer la connaissance hydrogéologique !
- M MARREC indique que c'est au SAGE nappes profondes de se pencher sur cette problématique. Ce n'est pas le SAGE Dropt qui peut comprendre les nappes éocènes et leurs connexions.
- M BROUILLET indique qu'il faut se pencher sur le débit réservé du captage d'eau potable de Labrame. Pour connaître le débit réel et le vérifier.
- Mme PRIGENT indique que le département de la Dordogne commence à engager des mesures sur les zones de sources et leurs débits de restitution.
- M DOUCET indique qu'un travail INTERSAGE est nécessaire notamment le SAGE nappes profondes.
- M JARLETON indique qu'il serait intéressant d'élargir le périmètre SAGE Nappes profondes afin d'avoir une vision globale.
- Mme LEMAIRE indique qu'il y a un manque de connaissances sur les débits des cours d'eau non réalimentés ainsi que sur les parcelles irriguées sur le bassin versant du Dropt.
- M JARLETON indique que suite à un échange avec le délégataire d'EPIDROPT, celui-ci apparaît intéressé pour avoir les données des assolements chaque année (données à fournir par les irrigants) et leurs localisations afin d'ajuster les besoins en eau. Cela permettrait également une économie d'eau et une gestion plus optimisée.
- M DOUCET explique que les cours d'eau sont surdimensionnés par rapport à leur débit naturellement faible.
- M JARLETON indique que le nouveau Programme Pluriannuel de Gestion des Cours d'Eaux en cours de réalisation va se pencher sur ce volet hydromorphologie pour redonner au cours d'eau une fonctionnalité.
- M MARREC indique que globalement il n'y a pas de déséquilibre de la ressource en eau sur le bassin versant par rapport aux besoins contrairement à d'autres territoires.
- M BROUILLET explique l'importance socio-économique des moulins, en effet « nous recevons beaucoup de monde sur ces journées du patrimoine. De plus, les moulins contribuent aux usages notamment à l'usage agricole, sans seuil les agriculteurs ne pourraient pas pomper et donc irriguer ».
- Mme BRIS indique qu'il faut apporter des compléments sur l'altération hydro-morphologique.
- M JARLETON indique que les données hydro-morpho du PPGCE Dropt et affluents en cours permettra une meilleure connaissance de cette altération.
- M BROUILLET confirme que sans lac de réalimentation la partie amont serait en assec l'été. Le Dropt n'est pas une grande rivière donc il faut le traiter comme telle !
- M PATISSOU indique qu'une baisse de consommation d'eau (EAU 47) nécessite que la baisse de consommation concerne aussi le citoyen lambda. Il faut étudier l'interconnexion entre les nappes au niveau national. Tout le monde doit faire l'effort. Il faut réfléchir à l'opportunité de l'eau de surface pour l'eau potable, Stocker de l'eau pour l'eau potable ? Afin d'éviter d'assécher les nappes profondes. L'expérience du stockage de l'eau sur le Dropt est positive pour le soutien d'étiage et l'irrigation. Il explique qu'il existe des assecs naturels de cours d'eau sur le bassin même sur des secteurs où il n'y a pas de prélèvements.
- Mme LEMAIRE explique que certains affluents sont en zone karstique, contexte géologique qui contribue aux étiages des affluents du Dropt.
- M PATISSOU indique qu'il est intéressant d'orienter les agriculteurs vers les pratiques du futur, pour aller vers le meilleur. Il indique que l'érosion des sols est une problématique qui mérite d'être partagée avec les agriculteurs afin de limiter les érosions des sols. Il faut se positionner à moyen et long terme sur les formes d'agriculture qui sont les meilleures du point de vue économique et environnementale. Il ne faut pas que les gens le ressentent mal.
- M MARREC indique que le but du SAGE n'est pas de stigmatiser la profession agricole mais d'avoir une vision globale, c'est avant tout un projet de développement du territoire et de développement futur.

## **VOLET GOUVERNANCE**

M JARLETON rappelle qu'EPIDROPT est la structure porteuse du SAGE Dropt. Il indique l'importance qu'EPIDROPT puisse devenir EPAGE pour le portage de la mise en œuvre des actions SAGE Dropt. Cela nécessitera une réorganisation d'Epidropt avec des commissions géographiques à la place des syndicats de rivière (Dropt amont, Dropt aval, Vignague, Dourdenne) et la présence des 3 départements pour le financement des actions hors GEMAPI.

## HIERARCHISATION DES THEMES

M MARREC propose de hiérarchiser les thématiques afin d’avoir une idée de la sensibilité de la CLE. L’objectif est de partager collectivement les principaux sujets sur lesquels le SAGE pourrait apporter une plus-value significative avec l’intégration néanmoins de tous les aspects de la gestion de l’eau.

DDT 47, Agence de l’eau Adour Garonne, DDTM 33 ne souhaitent pas participer pas à l’exercice de hiérarchisation car ils le considèrent comme prématuré, le diagnostic n’étant pas validé. De plus, ils soulignent qu’il est difficile de prioriser 4 thèmes alors qu’il existe des interactions entre ces thèmes.

M MARREC et M JARLETON indiquent que cet exercice n’aura qu’une valeur informative.

M BREUILLE indique que l’enjeu c’est prévoir et gérer demain, cette approche thématique est très intéressante pour appréhender l’enjeu.

L’exercice consiste à définir 4 thèmes prioritaires et 1 thème non prioritaire. Les participants peuvent proposer de nouvelles thématiques s’ils le souhaitent. Le tableau qui suit présente le résultat de l’exercice :

THEMES		Thématiques prioritaires (Nb de pastilles)	Thématiques non prioritaires (Nb de pastilles)
Qualité	Oxygène	7	
	Phosphore	0	
	Matière en suspension - Erosion	1	
	Pesticides	4	
	Nitrates	1	
	Polluants autres	0	
	<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	
Quantité	Cours d’eau non réalimentés	0	
	Cours d’eau réalimentés	1	
	Lacs de réalimentation	3	
	Retenues déconnectées	2	
	Ruissellement/versants	3	
	Eaux souterraines	3	
	Irrigation	2	
	Eau potable	5	
	<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	
Milieux	Qualité Biologique des Milieux	2	
	Hydro morphologie	2	
	Continuité écologique et sédimentaire	3	
	Zones Humides	1	
	Natura 2000	0	
	Espèces invasives	2	
	Gestion des têtes de BV, fossés	2	
	Suivi	0	
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>		
Gouv/ Connaissanc issanc	Connaissance et Partage		
	Gouvernance	3	
	<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	

L’exercice met en évidence l’importance du volet Quantitatif sur l’ensemble des thématiques quantitatives exceptée sur les cours d’eau non réalimentés. Ces derniers apparaissent cependant dans le cadre de l’état des lieux et du diagnostic comme des secteurs à enjeux. L’Eau potable est identifiée par les acteurs de la CLE comme une thématique prioritaire, ce thème qui compte le plus de vote.

Les thématiques Qualité, d'une part, et Milieux, d'autre part, sont aussi identifiées comme majeures. Concernant la Qualité, l'oxygène et les pesticides sont identifiés comme prioritaires, ce qui apparaît cohérent avec le diagnostic technique. Concernant les Milieux, tous les thèmes liés aux milieux sont globalement identifiés par les acteurs.

Les acteurs n'ont pas identifié de pratique non prioritaire. On notera qu'aucun thème nouveau n'a été proposé.

## **CONCLUSION**

Pour conclure, M GAMEIRO (président de la CLE) propose qu'une réunion technique de type COTECH se déroule début septembre, la date est fixée le mardi 5 septembre à partir de 10h. Le lieu sera défini ultérieurement.

Cette réunion permettra de valider le diagnostic et d'engager la phase scénario.

Les dernières remarques sur le diagnostic sont attendues pour fin juillet.